

S. Maxi
me.

voulu obliger de dire qu'il y a deux operations en JESUS-CHRIST; mais qu'elles n'en font qu'une, à cause de l'unité, ce qu'il n'a pas voulu faire. Dans la seconde Anastase rejette aussi ce dogme, & proteste contre la violence qu'on leur fait souffrir.

La seconde partie des Actes contient la Conférence que Theodose, Evêque de Cesarée, eut avec Maxime à Byzias, en présence des Commissaires de l'Empereur, dans laquelle Maxime lui declare qu'il ne pouvoit communiquer avec l'Eglise de Constantinople, à cause qu'elle recevoit les nouveautez des Monothelites; Theodose lui promit que s'il vouloit communiquer avec l'Evêque de Constantinople, on rejetteroit le Type: il soutint que ce n'étoit pas assez, & qu'il faloit auparavant recevoir la condamnation faite par le Synode de Rome, tenu sous Martin. Theodose répondit que ce Concile n'avoit pas de force, parce qu'il avoit été assemblé sans ordre de l'Empereur. Maxime lui fit réponse qu'il y avoit plusieurs Synodes tenus par les ordres de l'Empereur qu'il ne recevoit pas, comme ceux que Constance avoit tenus contre la Foi du Concile de Nicée, & qu'on recevoit celui qui avoit déposé Paul de Samosate, quoi-qu'il eût été célébré sans ordre de l'Empereur; que le Concile de Nicée ordonnoit que l'on tiendroit tous les ans deux Conciles dans les Provinces, sans parler des ordres de l'Empereur; & qu'enfin ce qui faisoit approuver & recevoir les Conciles, c'étoit la vérité de la doctrine qu'ils établissoient. Cela fit tomber la dispute sur le dogme d'une seule operation. Theodose voulut le prouver par des passages supposés du Pape Jules, de Saint Athanasie & de Saint Gregoire Thaumaturge; mais Maxime lui ayant répondu qu'ils étoient d'Apollinaire, il en produisit deux autres, sous le nom de Saint Chrysostome, que Maxime soutint être de Nestorius, & le lui montra aussi. Il expliqua ensuite un passage de Saint Cyrille, après quoi la dispute revint, s'il faloit dire une ou deux operations; & enfin Theodose dit qu'il étoit prêt de signer qu'il y avoit deux natures, deux volontez, & deux operations en JESUS-CHRIST. Maxime répondit que ce n'étoit pas à lui, qui n'étoit qu'un simple Moine, d'exiger des professions de Foi des Evêques; mais que s'ils étoient veritablement dans ces sentimens, ils en pouvoient écrire à l'Evêque de Rome; & que quand bien même ils conviendroient sur la doctrine, il ne pouvoit pas communiquer avec eux, qu'ils n'eussent osté des Tables sacrées que l'on recite à l'Autel, les noms de ceux qui avoient été anathematizez, dans le

S. Maxi
me.

Concile de Rome: néanmoins qu'il leur conseilloit que l'Empereur envoyât à l'Evêque de Rome une adresse, & le Patriarche un Decret Synodal, conformes à la doctrine Orthodoxe. Theodose lui promit que cela se feroit, & l'engagea mesme, s'il y étoit envoyé, de venir avec lui. Après être convenus de cela, ils se mirent en prieres, & baisèrent les saints Evangiles, la Croix & l'Image de la Vierge, & les touchèrent, pour confirmer les promesses qu'ils s'étoient données. Après avoir ensuite conféré sur des matieres de morale, Theodose demanda à Maxime si l'on ne pouvoit pas dire dans un bon sens, qu'il n'y avoit qu'une volonté en JESUS-CHRIST, à cause del'un des deux volontez. Maxime lui soutint que non: Theodose & ceux qui étoient presens, semblerent approuver son sentiment & les raisons qu'il en avoit données. Après être sortis bons amis en apparence, l'Empereur Constance envoya un ordre au Proconsul Paul, de retirer l'Abbé Maxime de Byzias, & de le faire venir au Monastere de S. Theodore, proche de Rhege. Le lendemain Theodose le vint trouver avec les Patrices Epiphane & Troile. Celui-ci lui demanda s'il seroit ce que l'Empereur lui commanderait, il répondit qu'il obéiroit à ses ordres pour tout ce qui regardoit les affaires de ce siecle; mais que quand ils lui eurent dit que l'Empereur vouloit qu'il approuvât le Type, & que s'il le faisoit, ils le conduiroient à Constantinople dans la grande Eglise; qu'ils recevoient avec lui la Communion du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, & qu'ils le reconnoitroient pour leur Pere. Il se plaignit à Theodose de ce que l'on ne feroit pas ce qu'ils s'étoient promis. Theodose ayant répondu que l'Empereur ne l'avoit pas voulu, Maxime déclara que les Puissances invisibles mesmes ne pourroient pas l'obliger à faire ce qu'on lui demandoit. Cette réponse excita contre lui la rage des assistans, qui le maltraiterent. Mais enfin Theodose ayant appaisé le tumulte, Epiphane demanda à Maxime pourquoi il traitoit son Prince & son Eglise d'Hereuques, puisqu'ils reconnoissoient en JESUS-CHRIST deux volontez & deux operations, Maxime reparti que cela étoit ainsi, ils ne devoient pas demander qu'il signât le Type, Epiphane lui dit que cela se faisoit par une espee de condescendance; Maxime soutint avec fermeté, que l'on devoit faire hautement & fermement la déclaration de la Foi Orthodoxe. Epiphane lui demanda s'il avoit signé une profession de Foi contre eux, il dit qu'ouï. Là-dessus Epiphane lui fit des menaces, dont il témoigna ne se pas beaucoup foucier. Le lendemain